



## **Nos richesses = leurs profits. Ça suffit !**

**Le 16 février, ON BLOQUE le Centre de commerce mondial**

### **MÉMO à l'intention des personnes intéressées à participer au blocage**

---

Le budget d'austérité 2010-2011 a imposé un virage drastique dans les politiques publiques au Québec, en abandonnant un modèle de relative solidarité sociale pour y préférer un modèle régressif. En effet, le recours accru à la taxation, à la privatisation et à la tarification des services publics aura pour effet de diminuer l'accessibilité à ces services pourtant jugés essentiels, tout en appauvrissant la classe moyenne et les personnes en situation de pauvreté. Pendant ce temps, les scandales de corruption et de collusion font les manchettes et les banques, les PDG et les grandes entreprises, principaux responsables de la crise économique, font des profits faramineux. Depuis ce budget et celui de 2011-2012, la grogne populaire s'est exprimée par toutes sortes de moyens. Des pétitions ont été lancées, des lettres ouvertes écrites dans les journaux, les députéEs ont été rencontrés, des mémoires ont été déposés en consultation pré-budgétaire, des manifestations de toutes sortes ainsi que des occupations et des actions plus dérangeantes ont également eu lieu. Pourtant, le gouvernement fait toujours la sourde oreille aux demandes de la majorité de la population qui souhaite une réelle redistribution de la richesse.

La Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics hausse donc le ton d'un cran et invite les membres de la Coalition et, plus largement, la population, à exprimer sa colère et son indignation **lors d'une action de blocage, à large mobilisation**, qui visera une cible politique.

Cette action qui aura lieu **le 16 février 2012**, à quelques jours du dépôt du budget, porte **les trois revendications prioritaires de la Coalition, soit :**

- le retrait de la taxe santé de 200\$ par personne par année ;
- le retrait de la hausse annoncée des tarifs d'électricité ;
- le retrait de la hausse annoncée des frais de scolarité.
- 

Ce blocage pourrait se tenir durant un vaste mouvement de grève générale des étudiantEs en lutte contre la hausse des frais de scolarité et le cas échéant viendra ajouter la voix des groupes sociaux au mouvement de grève.

#### **En quoi consiste l'action de blocage?**

Il s'agit d'un **blocage extérieur**, visant à bloquer toutes les entrées d'un bâtiment, à empêcher les gens d'y entrer et donc à en perturber le fonctionnement pour la journée.

Ce blocage prendra la forme d'une ou deux lignes de piquetage.

L'objectif de mobilisation est de 250 personnes pour le blocage et de plusieurs centaines de personnes pour la **manifestation d'appui**.

#### **Un blocage de cette envergure, qu'est-ce que ça implique ?**

- Les personnes qui participeront à cette action proviendront de différents horizons, que certaines en seront à leur première action directe et que d'autres auront plus d'expérience.



## **Nos richesses = leurs profits. Ça suffit !**

**Le 16 février, ON BLOQUE le Centre de commerce mondial**

### **MÉMO à l'intention des personnes intéressées à participer au blocage**

---

- Il faut prendre en considération et respecter le fait que certaines personnes seront prêtes à aller plus loin que d'autres (et vice et versa).
- Les participantES respecteront le choix d'une autre participantES de quitter l'action de blocage. Ceci ne constitue en aucun cas un manque de solidarité.
- Dans une perspective d'éducation populaire à l'action directe, de permettre à des personnes ayant peu ou pas d'expérience de participer à l'action de blocage en se sentant respectées et en sécurité parmi les autres participants.
- Dans une perspective de diversité des tactiques, des personnes participeront à l'action de blocage et d'autres, à une manifestation d'appui. Les gens seront solidaire les uns des autres.

#### **Quelles sont les balises à suivre par les participantES de cette action?**

- Les participantES s'engagent à respecter la sécurité des personnes qui participent ou qui sont en appui à l'action.
- Afin de ne pas nuire à l'action ou d'encourager le déploiement de forces policières, les participantES à l'action ne doivent pas causer de dommages permanents. (Exemple de dommages permanents : briser des vitres, voler du matériel, etc. Exemple de dommages non-permanents : utiliser de la gouache, apposer des autocollants, dérouler une bannière, etc.).
- Les participantES doivent rester respectueux et respectueuses des travailleurs et travailleuses.
- L'information sur l'action et sur les risques associés sera donnée à tous et toutes. La veille de l'action, tous les participantES participeront à une rencontre préparatoire.
- Les participantES devront s'être inscrites, à l'avance et avant le jeudi 9 février dans la mesure du possible, auprès du groupe dont ils et elles sont membres ou par courriel à [info@nonauxhausses.org](mailto:info@nonauxhausses.org).
- Les personnes s'engageant à participer au blocage devront être sur les lieux le matin même à 7h50 et participer à la rencontre préparatoire, la veille, à 19h30, à Montréal (à moins d'une entente contraire avec le comité organisateur).
- Toutes les personnes participant à l'action s'engagent à ne pas quitter avant, minimalement, la lecture d'un avis d'éviction (avis suite auquel des arrestations pourraient avoir lieu). Évidemment personne ne sera empêchée de partir en cas d'inconfort durant l'action.
- La durée exacte de l'action et son issue ne sont pas connues d'avance.
- La manifestation d'appui débutera à 8h00 et devrait normalement avoir lieu tout le temps où l'action durera. On peut s'attendre à ce que la manifestation se déroule tout l'avant-midi, mais il sera particulièrement névralgique que les manifestantES soient nombreux et nombreuses entre 8h00 et 10h00.
- Dans le cas où il n'y aurait pas d'avis d'éviction, après que les activités de l'endroit ciblé ait été annulées pour la journée, le blocage et la manifestation d'appui pourront cesser.
- Tous les groupes ou les personnes qui le souhaitent pourront avoir, à l'avance, une rencontre préparatoire.



## **Nos richesses = leurs profits. Ça suffit !**

**Le 16 février, ON BLOQUE le Centre de commerce mondial**

**MÉMO à l'intention des personnes intéressées à participer au blocage**

---

### **Risques d'arrestation**

S'il y a des risques d'arrestation, la participation à l'action **n'implique en aucun cas une obligation** de se rendre jusqu'à l'arrestation.

À la lecture de l'avis d'éviction, les participantES qui le souhaitent pourront partir. Les personnes participant à l'action de blocage décideront collectivement si il y a suffisamment de personnes intéressées à poursuivre pour que le blocage continue.

La Coalition prévoira une ou des avocatES qui seront de garde et dont chaque participantES au blocage aura le numéro.

Si l'action se poursuit après la lecture de l'avis d'éviction, si il y a des arrestations, la Coalition s'occupera de payer les frais légaux..

Le comité action et suivi a contacté des avocats qui seront de garde le 16 février et leur a demandé de produire un document résumant les implications si des personnes poursuivent le blocage après la lecture d'un avis d'éviction (et / ou un avis de dispersion) afin de pouvoir préciser l'information qui sera communiquée aux participantES.

### **Questions logistiques**

- Durant l'action, il y aura des personnes en charge de l'animation, des relations avec la police et des médias.
- Il y aura également des personnes responsables de l'animation, de la sécurité et des médias dans la manifestation d'appui.
- À chaque porte, une personne responsable aura le matériel nécessaire pour couvrir des besoins qui pourraient arriver en cours de route (faim, soif, froid, besoin médicaux) et sera en tout temps en contact avec les organisateurs.
- Pour chaque porte, une personne (non participante à l'action de blocage) sera responsable de répondre aux besoins qui pourraient être exprimés par les participants, et ce, dans le meilleur de ses capacités.
- Des autobus, payés par la Coalition partiront des régions du Québec où la mobilisation le justifie.
- L'hébergement (si nécessaire) pour les personnes participant au blocage provenant de l'extérieur de la région de Montréal sera assumé par la Coalition.
- Les repas seront assumés par les individus ou les groupes dont ils-elles sont membres (pendant le blocage en tant que tel) et des boissons chaudes seront disponibles en tout temps sur place.
- Les participantES à l'action de blocage auront une liste de choses qu'il leur est suggéré d'apporter pour l'action afin d'assurer leur confort (une liste sera fournie ultérieurement).